

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01654 Numéro SIREN : 521 958 058 Nom ou dénomination : 2R ISOLATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 6867

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/6867

Déposant :

Nom/dénomination : 2R ISOLATION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 521 958 058

N° gestion : 2014 B 01654



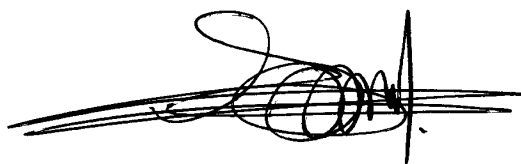
SAS 2R ISOLATION

420 RUE BLAISE PASCAL
77550 MOISSY-CRAMAYEL

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Certifier conforme à l'original.



COGEP

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Autres informations	17
Etats détaillés	19
Bilan détaillé	20
Compte de résultat détaillé	22
Dossier de gestion	25
Liasse Fiscale	27

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS 2R ISOLATION

Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	1 306 942
Chiffre d'affaires	3 158 993
Résultat net comptable (Bénéfice)	117 507

Fait à EVRY CEDEX

Le 15/05/2019

Richard HADIDA

EXPERT COMPTABLE

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats de synthèse

COGEP



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. G.', located at the bottom right of the page.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 043	1 927	5 116	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	251 743	113 613	138 130	84 444
Autres immobilisations corporelles	72 700	69 505	3 196	42 232
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 380		30 380	66 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	361 866	185 045	176 822	193 557
Stocks				
Matières premières et autres approv.	35 000		35 000	7 288
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	857 362		857 362	548 439
Fournisseurs débiteurs				16 629
Personnel				226
Etat, Impôts sur les bénéfices	37 171		37 171	43 325
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 256		7 256	17 449
Autres créances	1 183		1 183	8 414
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	188 598		188 598	152 576
Charges constatées d'avance	3 550		3 550	4 830
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 130 121		1 130 121	799 175
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 491 987	185 045	1 306 942	992 732

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 080	150 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	12 295	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	177 654	39 054
Report à nouveau	1 288	1 283
Résultat de l'exercice	117 507	145 900
Subventions d'investissement	5 366	8 233
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	464 191	349 550
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	74 821	
Découverts et concours bancaires	2 958	1 591
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	77 780	1 591
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	771	771
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 399	403 845
Personnel	1 655	35
Organismes sociaux	18 794	19 833
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	151 353	171 550
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 050	9 990
Dettes fiscales et sociales	176 852	201 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 940	
Autres dettes	190 010	35 568
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	842 752	643 182
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 306 942	992 732



[Signature]

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	3 158 993	3 939 507
Production stockée		-31 407
Subventions d'exploitation		4 389
Autres produits	18 093	24 360
Total	3 177 086	3 936 849
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises	636	
Achats de m.p & aut.approv.	820 971	1 248 611
Variation de stock (m.p.)	-27 712	56 784
Autres achats & charges externes	1 445 015	1 613 703
Total	2 238 909	2 919 098
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	22 737	20 855
Salaires et Traitements	478 178	490 039
Charges sociales	218 093	217 811
Amortissements et provisions	55 203	60 371
Autres charges	121	307
Total	774 331	789 383
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 846	228 368
Charges financières	10 154	21 628
Résultat financier	-10 154	-21 628
RESULTAT COURANT	153 691	206 740
Produits exceptionnels	77 425	3 978
Charges exceptionnelles	79 461	19 952
Résultat exceptionnel	-2 035	-15 974
Impôts sur les bénéfices	34 149	44 866
RESULTAT DE L'EXERCICE	117 507	145 900



[Signature]

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

COGEP

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2R ISOLATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 306 942 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 117 507 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 24 656 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		7 043		7 043
Immobilisations incorporelles		7 043		7 043
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	160 293	91 450		251 743
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	112 357	48 402	101 476	59 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 417			13 417
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	286 067	139 852	101 476	324 443
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	66 880		36 500	30 380
Immobilisations financières	66 880		36 500	30 380
ACTIF IMMOBILISE	352 947	146 895	137 976	361 866

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 927		1 927
Immobilisations incorporelles		1 927		1 927
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 849	37 764		113 613
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	74 237	13 372	29 549	58 059
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 305	2 140		11 445
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	159 391	53 276	29 549	183 118
ACTIF IMMOBILISE	159 391	55 203	29 549	185 045

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 936 902 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 380		30 380
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	857 362	857 362	
Autres	45 610	46 381	-771
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 550	3 550	
Total	936 902	907 293	29 609
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
REMB CVAE	1 183
Total	1 183

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 080,00 Euros décomposé en 67 titres d'une valeur nominale de 2 240,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 842 752 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 958	2 958		
- à plus de 1 an à l'origine	74 821			74 821
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 399	388 399		
Dettes fiscales et sociales	176 852	176 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 940	8 940		
Autres dettes (**)	190 781	190 781		
Produits constatés d'avance				
Total	842 752	767 930		74 821
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-74 821			
(**) Dont envers les associés	771			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 886
INTERETS COURUS A PAYER	2 849
ETAT CHARGES A PAYER	5 050
Total	9 785

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	3 550		
Total	3 550		

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etats détaillés

COGEP

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS SIMILA	7 043,00		7 043,00	
28050000 - AMORTISSEMENTS LOGICIELS		1 927,04	-1 927,04	
Concessions, brevets et droits assimilés	7 043,00	1 927,04	5 115,96	
Immobilisations corporelles				
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	251 743,07		251 743,07	160 293,07
28154000 - AMORTISSEMENT MATERIEL		113 613,14	-113 613,14	-75 849,05
Installations techniques, matériel et outillage	251 743,07	113 613,14	138 129,93	84 444,02
21820000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	59 283,77		59 283,77	112 357,42
21830000 - MATERIEL DE BUREAU ET INFOR	13 416,54		13 416,54	13 416,54
28182000 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSP		58 059,46	-58 059,46	-74 236,55
28183000 - AMORTIS. MATÉR. BUREAU ET INF		11 445,14	-11 445,14	-9 304,93
Autres immobilisations corporelles	72 700,31	69 504,60	3 195,71	42 232,48
Immobilisations financières				
27500000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	30 380,00		30 380,00	66 880,00
Autres immobilisations financières	30 380,00		30 380,00	66 880,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	361 866,38	185 044,78	176 821,60	193 556,50
Stocks				
31000000 - STOCKS MATIÈRES PREMIÈRES	35 000,00		35 000,00	7 288,00
Matières premières et autres approv.	35 000,00		35 000,00	7 288,00
Créances				
41110000 - CLIENTS	765 655,96		765 655,96	542 069,41
41170000 - Clients - retenues de garantie	91 706,27		91 706,27	
41810000 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR				6 369,65
Clients et comptes rattachés	857 362,23		857 362,23	548 439,06
40980000 - FOURNISSEURS - AVOIR A RECEV				16 628,78
Fournisseurs débiteurs				16 628,78
43870000 - CHARGES SOCIALES , PRODUITS				225,95
Personnel				225,95
44400000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFIC	37 171,00		37 171,00	43 325,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	37 171,00		37 171,00	43 325,00
44560000 - TVA DEDUCT. AUTOLIQUIDATION	3 388,00		3 388,00	5 866,00
44566000 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT. BIENS ET	3 606,25		3 606,25	11 583,00
44586000 - TCA/FACT. NON PARVENUES	261,88		261,88	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 256,13		7 256,13	17 449,00
44870000 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 183,00		1 183,00	8 413,79
Autres créances	1 183,00		1 183,00	8 413,79
Divers				
51200000 - BANQUE CGD				50 044,41
51220000 - BANQUE KOLB	75 110,35		75 110,35	24 147,11
51240000 - BTP BANQUE	113 487,85		113 487,85	78 384,03
Disponibilités	188 598,20		188 598,20	152 575,55
48600000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANC	3 549,98		3 549,98	4 830,30
Charges constatées d'avance	3 549,98		3 549,98	4 830,30
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 130 120,54		1 130 120,54	799 175,43
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 491 986,92	185 044,78	1 306 942,14	992 731,93

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
10130000 - CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	150 080,00	150 080,00
Capital social ou individuel	150 080,00	150 080,00
10611000 - RÉSERVE LÉGALE PROPREMENT DITE	12 295,00	5 000,00
Réserve légale	12 295,00	5 000,00
10680000 - AUTRES RÉSERVES	177 654,00	39 054,00
Autres réserves	177 654,00	39 054,00
11000000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE CRÉDITEUR)	1 288,18	1 282,90
Report à nouveau	1 288,18	1 282,90
Résultat de l'exercice	117 507,07	145 900,28
13910000 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT	5 366,34	8 232,63
Subventions d'investissement	5 366,34	8 232,63
TOTAL CAPITAUX PROPRES	464 190,59	349 549,81
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
16400000 - EMPRUNTS	74 821,38	
Emprunts	74 821,38	
51200000 - BANQUE CGD	109,34	
51860000 - INTERETS COURUS A PAYER	2 848,94	1 590,64
Découverts et concours bancaires	2 958,28	1 590,64
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	77 779,66	1 590,64
45500000 - C/C SARI	771,00	771,00
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	771,00	771,00
40110000 - FOURNISSEURS	386 512,84	400 750,47
40810000 - FOURN. FACT.NON PARVENUES	1 886,17	3 094,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 399,01	403 844,58
42810000 - NOTE DE FRAIS	1 654,80	35,00
Personnel	1 654,80	35,00
43100000 - SÉCURITÉ SOCIALE	9 848,00	11 943,00
43700000 - PRO BTP	3 077,82	3 349,44
43710000 - CAISSE DES CONGES	4 655,00	3 457,01
43740000 - MUTUELLE GENERALI	1 213,40	1 083,11
Organismes sociaux	18 794,22	19 832,56
44551000 - TVA A DECAISSER	19 403,00	54 133,00
44570000 - TVA COLLECT. AUTOLIQUIDATION	3 388,00	5 866,00
44571200 - TVA COLLECTEE 20%	128 561,66	108 234,00
44586000 - TCA/FACT. NON PARVENUES		2 255,78
44587000 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR		1 061,61
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	151 352,66	171 550,39
44860000 - ETAT CHARGES A PAYER	5 050,34	9 990,00
Autres dettes fiscales et sociales	5 050,34	9 990,00
Dettes fiscales et sociales	176 852,02	201 407,95
40400000 - FOURNISSEURS D'IMMO.	8 940,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 940,00	
46710000 - DAILLY KOLB	6 095,21	
46720000 - DAILLY BTP	183 914,65	35 567,95
Autres dettes	190 009,86	35 567,95
TOTAL DETTES	842 751,55	643 182,12
TOTAL PASSIF	1 306 942,14	992 731,93

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
70401000 - TRAVAUX 10 %	6 000,00	0,19	90 000,00	2,28	-84 000,00	-93,33
70402000 - TRAVAUX 20 %	2 926 931,76	92,65	3 650 469,76	92,66	-723 538,00	-19,82
70403000 - TRAVAUX AUTOLIQUIDATIONS	226 061,05	7,16	199 036,84	5,05	27 024,21	13,58
Production vendue	3 158 992,81	100,00	3 939 506,60	100,00	-780 513,79	-19,81
71330000 - VARIATION ENCOURS PRODUCT.			-31 407,00	-0,80	31 407,00	-100,00
Production stockée			-31 407,00	-0,80	31 407,00	-100,00
74000000 - Subventions d'exploitation			4 388,89	0,11	-4 388,89	-100,00
Subventions d'exploitation			4 388,89	0,11	-4 388,89	-100,00
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTION COU	4,58		9,14		-4,56	-49,89
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	15 918,84	0,50	21 371,94	0,54	-5 453,10	-25,52
79110000 - REFACTURATIONS	2 170,00	0,07	2 979,36	0,08	-809,36	-27,17
Autres produits	18 093,42	0,57	24 360,44	0,62	-6 267,02	-25,73
Total	3 177 086,23	100,57	3 936 848,93	99,93	-759 762,70	-19,30
ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
60700000 - ACHATS DE MARCHANDISES UE	335,80	0,01			335,80	
60710000 - Achats marchandises hors EU	299,97	0,01			299,97	
Achats de marchandises	635,77	0,02			635,77	
60100000 - ACHATS MATIERES PREMIERES	803 172,80	25,42	1 232 782,88	31,29	-429 610,08	-34,85
60170000 - ACHATS MATERIEL	17 797,80	0,56	15 827,95	0,40	1 969,85	12,45
Achats de m.p & aut.approv.	820 970,60	25,99	1 248 610,83	31,69	-427 640,23	-34,25
60310000 - VARIAT. STOCKS MAT. PREMIERE	-27 712,00	-0,88	56 784,00	1,44	-84 496,00	-148,80
Variation de stock (m.p.)	-27 712,00	-0,88	56 784,00	1,44	-84 496,00	-148,80
60400000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIO	747 671,60	23,67	948 371,00	24,07	-200 699,40	-21,16
60410000 - REPROGRAPHIE DOCUMENT	3 200,00	0,10			3 200,00	
60610300 - COMPTE PRORATA	22 754,28	0,72	48 786,36	1,24	-26 032,08	-53,36
60611000 - FOURNITURES ÉLECTRICITÉ	54 228,05	1,72	1 881,55	0,05	52 346,50	NS
60612000 - FOURNITURES EAU	227,24	0,01	174,94		52,30	29,90
60630000 - ACHATS DE PETIT ÉQUIPEMENT	9 358,83	0,30	11 822,21	0,30	-2 463,38	-20,84
60640000 - ACHATS FOURNITURES ADMINIST	2 933,76	0,09	4 285,28	0,11	-1 351,52	-31,54
60680000 - CARBURANT			51 087,95	1,30	-51 087,95	-100,00
60940000 - R.R.R. OBTENUS S/ACH.ÉTUD. & P	-9 511,18	-0,30	-13 779,32	-0,35	4 268,14	-30,97
61100000 - SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	186 304,33	5,90	119 382,00	3,03	66 922,33	56,06
61220000 - REDEVANCES CRÉDIT-BAIL MOBIL			66 974,61	1,70	-66 974,61	-100,00
61220100 - CREDIT BAIL 793355-01	5 996,29	0,19			5 996,29	
61220200 - CREDIT BAIL 793355-02	2 660,13	0,08			2 660,13	
61220300 - CREDIT BAIL 793355-03	6 225,36	0,20			6 225,36	
61220400 - CREDIT BAIL 793355-04	2 887,71	0,09			2 887,71	
61220500 - CREDIT BAIL 793355-05	4 189,08	0,13			4 189,08	
61220600 - CREDIT BAIL 793355-06	4 170,00	0,13			4 170,00	
61220700 - CREDIT BAIL 793355-07	3 545,28	0,11			3 545,28	
61220800 - CREDIT BAIL 793355-08	3 727,92	0,12			3 727,92	
61220900 - CREDIT BAIL 793355-09	4 313,52	0,14			4 313,52	
61221300 - CREDIT BAIL 793355-10	3 476,76	0,11			3 476,76	
61221400 - STAR LEASE RANGE ROVER VP	7 638,33	0,24			7 638,33	
61221500 - STAR LEASE PUTZMEISTER	7 340,40	0,23			7 340,40	
61221600 - STAR LEASE KANGOO	2 627,81	0,08			2 627,81	
61221700 - COOPAMAT 153750/00	2 978,73	0,09			2 978,73	
61221800 - STAR LEASE RANGE ROVER	26 405,28	0,84			26 405,28	
61221900 - BTP LEASE 235884/00	694,32	0,02			694,32	
61300000 - LOCATIONS	48 000,00	1,52	48 000,00	1,22		
61350000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	50 996,61	1,61	89 370,53	2,27	-38 373,92	-42,94
61351000 - LOCATIONS VEHICULES	2 319,82	0,07	4 923,92	0,12	-2 604,10	-52,89
61352000 - LOCATIONS LONGUES DUREES	15 924,12	0,50	12 168,98	0,31	3 755,14	30,86
61400000 - CHARGES LOCATIVES & COPROP	8 195,00	0,26	8 088,00	0,21	107,00	1,32
61510000 - ENTRETIEN REPARATION	29 119,51	0,92	34 218,09	0,87	-5 098,58	-14,90
61560000 - MAINTENANCE	4 025,35	0,13	982,61	0,02	3 042,74	309,66
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	46 638,61	1,48	46 823,83	1,19	-185,22	-0,40

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61800000 - DIVERS	4 625,00	0,15	45,00		4 625,00	-100,00
61810000 - DOCUMENTATION					-45,00	
62110000 - PERSONNEL INTÉRIMAIRE	12 611,56	0,40	28 421,16	0,72	-15 809,60	-55,63
62260000 - HONORAIRES	23 915,00	0,76	8 100,80	0,21	15 814,20	195,22
62270000 - FRAIS D ACTES	762,57	0,02	2 006,11	0,05	-1 243,54	-61,99
62330000 - SEMINAIRES	13 942,69	0,44	7 737,09	0,20	6 205,60	80,21
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	4 404,98	0,14	924,56	0,02	3 480,42	376,44
62380000 - POURBOIRES, DONS	40,00		3 020,00	0,08	-2 980,00	-98,68
62410000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	33 294,64	1,05	26 430,45	0,67	6 864,19	25,97
62480000 - TRANSPORTS ENTRE CHANTIERS			6 905,00	0,18	-6 905,00	-100,00
62510000 - DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	10 607,01	0,34	19 883,45	0,50	-9 276,44	-46,65
62600000 - FRAIS POSTAUX	1 738,40	0,06	1 244,15	0,03	494,25	39,73
62610000 - FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	8 103,99	0,26	8 306,13	0,21	-202,14	-2,43
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET ASS	19 706,09	0,62	17 116,53	0,43	2 589,56	15,13
Autres achats & charges externes	1 445 014,78	45,74	1 613 702,97	40,96	-168 688,19	-10,45
Total	2 238 909,15	70,87	2 919 097,80	74,10	-680 188,65	-23,30
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.						
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	1 692,00	0,05	3 215,00	0,08	-1 523,00	-47,37
63330000 - FORMATION CONTINUE (ORGANIS	5 699,56	0,18	4 775,83	0,12	923,73	19,34
63340000 - Effort de construction	2 048,34	0,06			2 048,34	
63511000 - CONTRB. ECO. TERRITORIALE	9 506,00	0,30	10 829,00	0,27	-1 323,00	-12,22
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULES SOCI			293,00	0,01	-293,00	-100,00
63540000 - DROITS ENREGISTREMENT	3 784,59	0,12	1 686,38	0,04	2 098,21	124,42
63780000 - Taxes diverses	6,04		55,44		-49,40	-89,11
Impôts, taxes et vers. assim.	22 736,53	0,72	20 854,65	0,53	1 881,88	9,02
64100000 - REMUNERATION DU PERSONNEL	441 849,66	13,99	466 759,18	11,85	-24 909,52	-5,34
64140000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVE	36 328,35	1,15	23 279,90	0,59	13 048,45	56,05
Salaires et Traitements	478 178,01	15,14	490 039,08	12,44	-11 861,07	-2,42
64510000 - COTISATIONS À L'URSSAF	111 569,46	3,53	115 982,37	2,94	-4 412,91	-3,80
64521000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	4 811,31	0,15	4 469,00	0,11	342,31	7,66
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE R	33 740,09	1,07	36 160,30	0,92	-2 420,21	-6,69
64580000 - COTISATIONS CAISSE DES CONG	89 343,00	2,83	90 197,81	2,29	-854,81	-0,95
64750000 - MÉDECINE DU TRAVAIL ET PHAR	2 950,00	0,09	3 371,00	0,09	-421,00	-12,49
64800000 - Autres charges de personnel	335,00	0,01	1 630,00	0,04	-1 295,00	-79,45
64900000 - CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ	-24 656,00	-0,78	-33 999,00	-0,86	9 343,00	-27,48
Charges sociales	218 092,86	6,90	217 811,48	5,53	281,38	0,13
68112000 - DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPO	55 202,96	1,75	60 371,30	1,53	-5 168,34	-8,56
Amortissements et provisions	55 202,96	1,75	60 371,30	1,53	-5 168,34	-8,56
65100000 - Redevances pour brevets, licences	118,80		302,40	0,01	-183,60	-60,71
65800000 - CHARGES DIV.GEST.COURANTE	2,14		4,58		-2,44	-53,28
Autres charges	120,94		306,98	0,01	-186,04	-60,60
Total	774 331,30	24,51	789 383,49	20,04	-15 052,19	-1,91
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 845,78	5,19	228 367,64	5,80	-64 521,86	-28,25
66160000 - INTÉRÊTS BANCAIRES	10 154,33	0,32	21 627,64	0,55	-11 473,31	-53,05
Charges financières	10 154,33	0,32	21 627,64	0,55	-11 473,31	-53,05
Résultat financier	-10 154,33	-0,32	-21 627,64	-0,55	11 473,31	-53,05
RESULTAT COURANT	153 691,45	4,87	206 740,00	5,25	-53 048,55	-25,66
77180000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONN	7 125,84	0,23	745,50	0,02	6 380,34	855,85
77500000 - PRODUITS CESSION ELEMENTS D'	67 433,13	2,13			67 433,13	
77710000 - QUOTE-PART DES SUBVENTIONS	2 866,29	0,09	3 232,54	0,08	-366,25	-11,33
Produits exceptionnels	77 425,26	2,45	3 978,04	0,10	73 447,22	NS
67110000 - PENALITES SUR MARCHES			18 292,00	0,46	-18 292,00	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
67120000 - PÉNALITÉS ET AMENDES	2 434,12	0,08	1 659,76	0,04	774,36	46,65
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 090,18	0,13			4 090,18	
67200000 - CHARGES SUR EXERCICES ANTE	1 009,37	0,03			1 009,37	
67500000 - VALEURS COMPT. ÉLÉMENTS ACT	71 926,97	2,28			71 926,97	
Charges exceptionnelles	79 460,64	2,52	19 951,76	0,51	59 508,88	298,26
Résultat exceptionnel	-2 035,38	-0,06	-15 973,72	-0,41	13 938,34	-87,26
69500000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	34 149,00	1,08	46 666,00	1,18	-12 517,00	-26,82
69560000 - CREDIT D'IMPOT MECENAT			-1 800,00	-0,05	1 800,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	34 149,00	1,08	44 866,00	1,14	-10 717,00	-23,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	117 507,07	3,72	145 900,28	3,70	-28 393,21	-19,46

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dossier de gestion

COGEP.

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2018	%	31/12/2017	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises	636			
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale	-636			
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	3 158 993	100,00	3 939 507	100,80
Production stockée			-31 407	-0,80
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	3 158 993	100,00	3 908 100	100,00
Achats matières et consommables	820 971	25,99	1 248 611	31,95
Variation stocks de matières	-27 712	-0,88	56 784	1,45
Sous-Traitance	741 360	23,47	934 592	23,91
Marge de production	1 624 374	51,42	1 668 113	42,68
ACTIVITE	3 158 993	100,00	3 908 100	100,00
MARGE GLOBALE	1 623 738	51,40	1 668 113	42,68
Autres achats et charges externes	703 654	22,27	679 111	17,38
VALEUR AJOUTEE	920 084	29,13	989 002	25,31
Subventions d'exploitation			4 389	0,11
Impôts & taxes	22 737	0,72	20 855	0,53
Salaires	478 178	15,14	490 039	12,54
Charges sur salaires	218 093	6,90	217 811	5,57
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	201 076	6,37	264 685	6,77
Autres produits , Reprise amortissements	18 093	0,57	24 360	0,62
Autres Charges	121		307	0,01
Dotations amortissements et provisions	55 203	1,75	60 371	1,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 846	5,19	228 368	5,84
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières	10 154	0,32	21 628	0,55
Résultat financier	-10 154	-0,32	-21 628	-0,55
RESULTAT COURANT	153 691	4,87	206 740	5,29
Produits exceptionnels	77 425	2,45	3 978	0,10
Charges exceptionnelles	79 461	2,52	19 952	0,51
Résultat exceptionnel	-2 035	-0,06	-15 974	-0,41
Impôts sur les bénéfices et participation	34 149	1,08	44 866	1,15
RESULTAT NET	117 507	3,72	145 900	3,73

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liasse Fiscale

COGEP

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS 2R ISOLATION			
SIRET	5 2 1 9 5 8 0 5 8 0 0 0 1 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
420 RUE BLAISE PASCAL			
77550 MOISSY-CRAMAYEL			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

Activités exercées	Travaux d'isolation	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	101 539	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120				

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %	
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées art. 238quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>		Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Autres dispositifs	
				Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	--	---	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON	Si oui, indication du logiciel utilisé :
---	--

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SA COGEP	
14 RUE BOIS SAUVAGE 91055 EVRY CEDEX	
Tél. : 01.69.36.91.48	
- du conseil :	
Tél. :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél. :	
- N° d'agrément :	

Cegid Group



[Signature]

N° 2065 bis-SD
2019

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



M. W.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

SAS 2R ISOLATION

521958058 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	24 656

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	408 216
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	24 493
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2R ISOLATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		420 RUE BLAISE PASCAL 77550 MOISSY-CRAMAYEL		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 1 9 5 8 0 5 8 0 0 0 1 3		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 043	AG	1 927	5 115
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	251 743	AS	113 613	138 129
		Autres immobilisations corporelles	AT	72 700	AU	69 504	3 195
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	30 380	BI		30 380
TOTAL (II)		BJ	361 866	BK	185 044	176 821	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	35 000	BM		35 000
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	857 362	BY		857 362
		Autres créances (3)	BZ	45 610	CA		45 610
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	188 598	CG		188 598	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 549	CI		3 549	
	TOTAL (III)	CJ	1 130 120	CK		1 130 120	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 491 986	IA	185 044	1 306 942	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	(771)
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2R ISOLATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 080 ...)			DA	150 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	12 295
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	177 654
	Report à nouveau			DH	1 288
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	117 507
	Subventions d'investissement			DJ	5 366
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	464 190
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	77 779
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	771
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	388 399
	Dettes fiscales et sociales			DY	176 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	8 940
	Autres dettes			EA	190 009
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	842 751	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 306 942	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	767 930
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 958	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 158 992	FH		FI	3 158 992	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 158 992	FK		FL	3 158 992	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	18 088	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 177 086
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	635	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	820 970	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(27 712)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 445 014	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 736	
	Salaires et traitements*					FY	478 178	
	Charges sociales (10)					FZ	218 092	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	55 202
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	120	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 013 240
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	163 845	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 154	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	10 154	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 154)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	153 691	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2R ISOLATION</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	7 125	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	70 299	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	77 425	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 533	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	71 926	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	79 460	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 035)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	34 149	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 254 511	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 137 004	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	117 507	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	88 876	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	18 088	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	118	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation

Détail produits et charges exceptionnels

Cegid Group

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 2R ISOLATION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	7 043		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	160 293	KT		KU	91 450
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	112 357	KZ		LA	48 402	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 416	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	286 067	LO		LP	139 852		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	66 880	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	66 880	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	352 947	ØH		ØJ	146 895		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	7 043	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	251 743	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP	101 475	MQ	59 283	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	13 416	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	101 475	NH	324 443	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	36 500	2F	30 380	2G			
	TOTAL IV		I3		NJ	36 500	NK	30 380	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	137 975	ØL	361 866	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2R ISOLATION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	1 927	PG		PH	1 927		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	75 849	QA	37 764	QB		QC	113 613		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	74 236	QI	13 371	QJ	29 548	QK	58 059		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 304	QM	2 140	QN		QO	11 445		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	159 390	QV	53 275	QW	29 548	QX	183 117		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	159 390	ØP	55 202	ØQ	29 548	ØR	185 044		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 2R ISOLATIONNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF		
	– financières	UG	UH		
	– exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	30 380	UV		UW	30 380		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	857 362		857 362				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	37 171		37 171				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 256		7 256				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 183		1 183				
	Groupe et associés (2)			VC			771		(771)		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	3 549		3 549				
TOTAUX			VT	936 902	VU	907 293	VV	29 609			
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 958		2 958					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	74 821					74 821		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	388 399		388 399						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 654		1 654						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 794		18 794						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	151 352		151 352					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 050		5 050					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	8 940		8 940						
Groupe et associés (2)		VI	771		771						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	190 009		190 009						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	842 751	VZ	767 930				74 821		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	(74 821)	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	117 507		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB			
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	10 225		
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	WJ	2 434	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	34 149		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
					WO			
					XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I					WR	164 315		
II. DÉDUCTIONS								
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A		XB			
					I6			
					WZ			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XA		
	Majoration d'amortissement*					ZY		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	3 942	Créance dégagee par le report en arriere de deficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
TOTAL II					XH	24 656		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	139 659	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	139 659	XO

SAS 2R ISOLATION

Exercice N

[illegible]

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2R ISOLATION</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓	↓	
	ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2R ISOLATION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	1 282	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB	7 295				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	145 900			ZD	138 600				
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	0F	147 183			TOTAL II	ZH	147 183			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	204 866	YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	927 664			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	125 435			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	12 611			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	24 677			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	354 625			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 445 014			
							YW	9 506			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						9Z	13 230			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YX	22 736			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	855 904			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						VZ	396 316			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						0B	455 164			
DIVERS	— Montant brut des salaires *						0S				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	— Numéro du centre de gestion agréé *				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1 KANGOO DL-404-DG 03/10/2014	12 029		11 990		39
	2 KANGOO DD-488-YY 01/01/2014	10 028		10 028		
	3 RACHAT LAND ROVER DS-582-MW 30/09/2017	31 015		4 867		26 148
	4 RANGE ROVER EVOQUE 21/02/2018	48 402		2 662		45 739
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦					⑩	⑪		
			⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑩
I. Immobilisations*	1	300	261	261				
	2	833	833	833				
	3	16 666	(9 481)	(9 481)				
	4	49 633	3 893	3 893				
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			(4 493)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 2R ISOLATION				Néant	X*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies Iter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

